



Agence St Jean Des Vignes - 64 rue Saint Jean Des Vignes 71100 CHALON-SUR-SAÔNE
03 85 46 63 09 - autoecole.chalon@gmail.com
SIRET : 842 557 340 000 10 - Agrément : E1807100100
Agence La Motte - 28 rue de la Motte 71100 CHALON-SUR-SAÔNE
03 85 91 15 08 - autoecolechalonlamotte@outlook.com
SIRET : 842 557 340 000 36 - Agrément : E2307100030
Agence Chagny – 6 rue de la Boutière 71150 CHAGNY
03 85 91 29 26 – autoecolechagny@outlook.com
SIRET : 842 557 340 000 28 - Agrément : E1807100110

FORFAIT PERMIS AM (BSR) : 240€ TTC

JOUR 1
Rendez-vous au bureau de Chalon-Sur-Saône St Jean Des Vignes / Vérification des équipements
Présentation de la formation
1/2h Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite
1/2h Formation au code de la route (base)
1h30 Formation à la conduite hors circulation (Plateau)
1h30 Circulation
JOUR 2
Rendez-vous au bureau de Chalon-Sur-Saône St Jean Des Vignes / 3h Circulation
1h de sensibilisation aux risques avec au moins un des parents (présence obligatoire)

Equipement obligatoire pour le jour de la formation

- 1 casque homologué et ajusté
- 1 paire de gants homologués
- 1 paire de chaussures fermées
- 1 blouson et 1 pantalon

Pièces à fournir pour le dossier d'inscription :

- 1 photo
- Photocopie de la carte d'identité (recto/verso)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone fixe, internet...)
- Une attestation d'hébergement + Pièce d'identité de l'hébergeant
- ASSR1 et/ou 2

Horaires d'ouverture des bureaux de Chalon :

- Lundi & Jeudi : 14h/19h
- Mardi & Vendredi : 10h/12h – 14h/19h
- Samedi 9h/12h

Horaires d'ouverture du bureau de Chagny :

- Mardi au vendredi : 14h à 19h
- Samedi : 09h à 12h